

POLITIQUE

CONSEIL D'EDUCATION MONTGOMERY COUNTY

Politiques et règlements connexes : IGP-RA, JPG-RA

Bureau responsable : Programmes d'études et d'instruction
Chief Operating Officer

Bien-être : **Santé physique et nutritionnelle**

A. OBJECTIF

Le Conseil d'éducation s'est engagé à créer une culture scolaire à-même de promouvoir et protéger la santé, le bien-être et la capacité d'apprentissage des enfants en soutenant une alimentation saine et l'activité physique. Cette culture aidera les élèves à apprendre à assumer la responsabilité de leur propre santé et à adopter des habitudes, des attitudes et des comportements sains au cours de leur vie.

B. PROBLÈMATIQUE

Une éducation de qualité ne peut être donnée qu'au travers d'une culture scolaire saine. La recherche montre que de nombreux élèves sont inactifs et n'ont pas d'habitudes alimentaires saines, ce qui entraîne une augmentation de l'obésité infantile.

C. POSITION

Les écoles offriront de nombreuses occasions de faire participer les élèves à une alimentation saine et à l'activité physique.

1. Éducation nutritionnelle
 - a) Les programmes d'éducation à la santé et d'éducation physique du Pre-k au 12ème grade année comprendront une éducation nutritionnelle.
 - b) L'éducation nutritionnelle du Kindergarten au 12ème grade doit être coordonnée avec le programme de services d'alimentation et de nutrition afin de créer un environnement scolaire qui encourage et encourage les élèves à faire des choix alimentaires sains.

2. Éducation physique

Le programme d'éducation physique basé sur des normes du Prekindergarten au 12ème grade, qui vise à enseigner aux enfants les compétences dites « en forme pour la vie », doit inclure : une activité physique modérée à intensive ; l'enseignement de connaissances, habiletés motrices et attitudes positives ; la promotion de l'activité physique et la participation sportive bénéficiant à tous les élèves, à poursuivre tout au long de leur vie.

3. Activité physique

L'activité physique sera fortement encouragée pour les élèves, le personnel, et les membres de la communauté avant, durant, et après la journée d'école.

4. Services alimentaires et nutritionnels

L'objectif des services d'alimentation et de nutrition est de développer des comportements sains tout au long de la vie qui favorisent une alimentation saine et l'activité physique.

- a) Le National School Lunch Program (NSLP) et le School Breakfast Program (SBP) respecteront les normes et réglementations nutritionnelles établies par le Département de l'agriculture des États-Unis et le Département de l'éducation de l'État du Maryland.
- b) Les aliments et boissons disponibles à la vente aux élèves en dehors du NSLP et du SBP doivent respecter les normes nutritionnelles adoptées par le Conseil d'éducation pour apporter une contribution positive au régime alimentaire des élèves et promouvoir la santé.

5. Communication

Des informations seront fournies aux élèves, au personnel, aux parents et aux autres parties prenantes pour encourager et soutenir un mode de vie sain.

D. RÉSULTATS ESCOMPTÉS

Un environnement éducatif qui encourage des comportements sains tout au long de la vie, soutient le bien-être et la forme physique des individus et favorise la réussite scolaire.

E. MISE EN OEUVRE

Le surintendant adoptera une réglementation pour mettre en œuvre cette politique de bien-être. Cette réglementation doit inclure la désignation d'un bureau en charge des opérations de suivi de la politique de bien-être.

Le Surintendant proposera des normes nutritionnelles pour examen et adoption par le Conseil d'éducation.

F. EXAMEN ET RAPPORT

Cette politique sera examinée conformément au processus de révision des politiques du Conseil d'éducation

Historique de la politique : adoptée par la résolution n° 203-06, 20 avril 2006.

DÉCLARATION DE NON-DISCRIMINATION DE MCPS

Montgomery County Public Schools (MCPS) interdit toute discrimination illégale basée sur la race, l'appartenance ethnique, la couleur, l'ascendance, l'origine nationale, la religion, le statut d'immigrant, le sexe, le genre, l'identité de genre, l'expression de genre, l'orientation sexuelle, le statut de familial/structurel/parental, le statut matrimonial, l'âge, le handicap (cognitif, socio-émotionnel ou physique), la condition de pauvreté et le statut socio-économique, la langue, ou tout autre attribut ou affiliation protégés légalement ou constitutionnellement. La discrimination affaiblit les efforts de longue date entrepris par notre communauté pour créer, encourager, et promouvoir l'équité, l'intégration, et l'acceptation pour tous. Le Conseil interdit l'utilisation de langage et/ou l'affichage d'images et de symboles qui incitent à la haine et vraisemblablement susceptibles de perturber considérablement les opérations ou les activités de l'école ou du district. Pour de plus amples informations, veuillez examiner la Politique ACA du Conseil Scolaire de Montgomery County, *Non-discrimination, équité, et compétences culturelles*. Cette politique affirme la conviction du Conseil Scolaire que chaque élève compte, et en particulier, que les résultats éducatifs ne devraient jamais être prévisibles en fonction des caractéristiques personnelles réelles ou perçues d'un individu. Cette politique établit également que l'équité requiert des étapes préventives d'identification et de redressement des préjugés implicites, des pratiques qui ont un effet disparate injustifié, et des obstacles structurels et pédagogiques qui entravent l'égalité des opportunités éducatives ou professionnelles. MCPS fournit aussi un accès égal aux scouts, garçons et filles, et à d'autres groupes de jeunes institués.**

Pour toutes questions ou plaintes concernant la discrimination contre les élèves de MCPS*	Pour toutes questions ou plaintes concernant la discrimination contre le personnel de MCPS*
Directeur du service Student Welfare and Compliance Office of District Operations Student Welfare and Compliance 850 Hungerford Drive, Room 55, Rockville, MD 20850 240-740-3215 SWC@mcpsmd.org	Human Relations Compliance Officer Office of Human Resources and Development Department of Compliance and Investigations 45 West Gude Drive, Suite 2100, Rockville, MD 20850 240-740-2888 DCI@mcpsmd.org
Pour les demandes d'aménagement des élèves en vertu du paragraphe 504 de la loi de 1973 sur la réhabilitation	Pour les demandes d'aménagement du personnel en vertu de la Loi sur les Américains en situation handicap
Coordinateur de la Section 504 Office of Academic Officer Unité de la résolution et la conformité 850 Hungerford Drive, Room 208, Rockville, MD 20850 240-740-3230 RACU@mcpsmd.org	ADA Compliance Coordinator Office of Human Resources and Development Department of Compliance and Investigations 45 West Gude Drive, Suite 2100, Rockville, MD 20850 240-740-2888 DCI@mcpsmd.org
Pour les demandes de renseignements ou les plaintes pour discrimination sexuelle en vertu du titre IX, y compris pour harcèlement sexuel, à l'encontre des élèves ou du personnel*	
Le coordinateur Title IX Office of District Operations Student Welfare and Compliance 850 Hungerford Drive, Room 55, Rockville, MD 20850 240-740-3215 TitleIX@mcpsmd.org	

*Les plaintes pour discrimination peuvent être déposées auprès d'autres organismes, tels que : L'U.S. Equal Employment Opportunity Commission (EEOC), Baltimore Field Office, GH Fallon Federal Building, 31 Hopkins Plaza, Suite 1432, Baltimore, MD 21201, 1-800-669-4000, 1-800-669-6820 (TTY) ; le Maryland Commission on Civil Rights (MCCR), William Donald Schaefer Tower, 6 Saint Paul Street, Suite 900, Baltimore, MD 21202, 410-767-8600, 1-800-637-6247, mccr@maryland.gov ; ou le U.S. Department of Education, Office for Civil Rights (OCR), The Wanamaker Building, 100 Penn Square East, Suite 515, Philadelphia, PA 19107, 1-800-421-3481, 1-800-877-8339 (TDD), OCR@ed.gov, ou www2.ed.gov/about/offices/list/ocr/complaintintro.html.

**Cet avis est conforme à l'amendement de la Loi fédérale sur l'enseignement primaire et secondaire.

Ce document est disponible sur demande dans d'autres langues et en format différent en application du *Americans with Disabilities Act* (Loi pour les américains atteints de handicap), en contactant le Department of Communications (Service de communication) de MCPS au 240-740-2837, 1-800-735-2258 (Maryland Relay), ou à l'adresse PIO@mcpsmd.org. Les individus nécessitant les services d'un interprète en langue des signes ou d'une translittération peuvent contacter le bureau MCPS des services d'interprétation au 240-740-1800, 301-637-2958 (VP) mcpsinterpretingservices@mcpsmd.org, ou MCPSInterpretingServices@mcpsmd.org.